



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

Grand débat : Une première à renouveler

Ouverte à tous les citoyens, l'initiative a attiré de nombreuses personnes extérieures à l'association Osons! et nous avons été surpris par [l'affluence](#), « [Un lancement parfaitement réussi pour le Grand débat](#) », tel était le titre du quotidien Ouest-France-Saint-Malo.

Le début de soirée s'est déroulé en forum, avec tous les participants en assemblée. Un débat ouvert, trois minutes par personne, avec priorité à ceux qui ne se sont pas encore exprimés, aucune question interdite et une volonté de bienveillance. Des animateurs ont cadré le déroulement des prises de paroles où quatre secrétaires étaient chargés de la prise de notes. Nous avons laissé les questions ouvertes, dans l'esprit du grand débat, tel qu'il avait été pensé par la CNDP (Commission nationale du débat public). L'objectif était de pouvoir parler de tout. La deuxième partie de soirée était organisée sous forme de tables rondes, afin d'approfondir les thématiques du forum. Une invitation aux Gilets jaunes avait été lancée et une quinzaine était présente dans la salle, qui a encouragé les participants à porter le gilet.

Le déroulement de la soirée a eu lieu comme prévu dans l'article publié sous [ce lien](#).

Vous trouvez ci-dessous les comptes rendus des six tables rondes, dont les thèmes sont issus du forum qui a précédé : l'environnement – écologie, la démocratie, la fiscalité, le service public – organisation territoriale, l'emploi et le mouvement social.

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE

« ENVIRONNEMENT – ÉCOLOGIE »

Nombre de participants : 18

À partir des fiches du Forum, deux thèmes principaux ont été approfondis : la mobilité et l'énergie.

1. La mobilité :

Il a été fait mention que le mouvement des gilets Jaunes a commencé sur le thème du coût et des taxes des carburants nécessaires aux déplacements (domicile-travail) quotidiens de nombreuses personnes, or il a été rappelé que les carburants des avions et de certains moyens de transports par mer n'ont pas les mêmes contraintes de taxes.

Ce thème a été considéré à l'échelon local au plus près des questions de la mobilité du quotidien, qui renvoie à la question du pouvoir d'achat, (plus de 50% des déplacements font moins de 3 km).



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

Sur ce domaine, c'est donc au niveau local qu'il faut reprendre le contrôle.

Le constat :

Les participants ont dressé un constat de la situation de l'Agglomération :

- Réseau de bus
 - Cadencement insuffisant
 - Prix des tickets, un budget important pour certaines familles
 - Le plan de circulation des bus n'est pas jugé performant
 - Liaisons avec les communes avoisinantes insuffisantes (Dinard)
- Les mobilités douces :
 - Infrastructure insuffisante (piste cyclable) pour la pratique du vélo dans la ville
 - Une intermodalité (combinaison de plusieurs modes de transport sur un trajet) n'est pas favorisée. La DSP Keolis n'autorise pas le transport du vélo dans les bus.

Les propositions :

Il existe une articulation forte entre comportements individuels et politiques publiques,

- La gratuité des bus
- La renégociation de la DSP avec Kéolys pour promouvoir l'intermodalité
- Un cadencement plus resserré des bus
- Une politique publique forte en faveur du vélo. (Exemple cité de la ville de Nantes qui a développé une politique d'encouragement au vélo). Augmenter le nombre de pistes cyclables sécurisées.
- Revoir le plan de circulation des bus et créer deux parcs-relais pour limiter l'entrée massive de voitures dans la ville à certaines périodes.

2. L'énergie

Ce thème a généré un débat parfois vif mais toujours respectueux et enrichissant

Les enjeux du sujet :

Il a été souligné combien il est difficile de réduire sa consommation d'énergie tant chacun d'entre nous est prisonnier de ses habitudes, de son mode de vie dans une société qui ignore qu'elle produit dans un monde fini. Or toute production génère des nuisances pour la planète.



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

Dès lors le comportement individuel de chaque citoyen ne peut enrayer la fuite en avant vers une croissance fondée sur la consommation. Il a été rappelé que les classes sociales supérieures sont les plus « polluantes ».

Seule une volonté politique à l'échelle nationale peut le permettre.

Ont été discutés :

- Le type d'énergie, discussion autour du nucléaire, de l'éolien et du solaire
- La relocalisation de la production de l'énergie au plus proche de sa consommation pour éviter sa déperdition
- Rénovation thermique des logements
- Le discours écologique qui ne doit pas être culpabilisant car contre-productif

Propositions :

- Une progressivité du prix de l'électricité : définition d'un nombre de KWH nécessaire à une vie décente par foyer (attention : les structures des ménages sont diverses) pour lesquels le prix serait bas ; au-delà de ce quota, forte progressivité du prix du KWH
- Il faut réapprendre à faire, à réparer soi-même : introduction à l'école de cours de technologie productive et non conçue de manière « artistique » pour savoir-faire, réparer soi-même (Exemple de la Finlande), de jardinage, de cuisine. Les repair-café constituent une étape de cette approche.

3. Autres thèmes abordés

- Les pesticides
- Faire progresser le bio dans les cantines

Conclusion :

Que ce soit au niveau local ou national, l'implication, l'intervention des pouvoirs publics est jugée nécessaire et déterminante pour permettre de définir un mode de vie compatible avec les exigences de la planète.

Deux grands thèmes discutés et travaillés dans cette table ronde, la mobilité et les différents types d'énergie, d'autres ont été seulement évoqués et pourraient faire l'objet d'autres débats comme l'alimentation saine, la protection des personnes et de l'environnement.



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE

« LA DÉMOCRATIE »

Participants : 14 personnes

Sur le thème de la démocratie, il y a eu d'abord un échange informel : divers faits politiques et affaires sont évoqués

1. La représentativité et les pouvoirs des élus sont mis en question

- « Aujourd'hui le peuple n'est pas représenté car les élus sont élus avec un faible pourcentage de votants, c'est inquiétant » ...
- « Actuellement, la démocratie n'est pas respectée quand un député va à Paris, il vote ce que lui dit son groupe »
- « L'Assemblée nationale ne joue pas son rôle, c'est du bluff » ... « Quand une loi a été rejetée par l'Assemblée, elle est représentée quelque temps après et votée d'office »
- « La démocratie participative, c'est un système remontant, les idées viennent de la base et non des lobbies »
- « Le pouvoir du Maire est exorbitant »
- « Dans les provinces, il y a des roitelets »
- « Les lois, les décrets sont pris dans l'urgence et l'affectif. Les résultats des actions ne sont pas évalués. On ne tient pas compte de l'avis de la Cour des comptes... ».

2. Plusieurs aspects de la démocratie sont évoqués et des préconisations suggérées :

L'éducation du citoyen : un impératif

- « Il faut pouvoir faire des suggestions au niveau local, régional et national ; des suggestions avec d'abord une problématique puis un diagnostic et un plan d'action, ce qui nécessite une formation des citoyens ; ce qui permet de faire remonter des propositions, de faire un pré-projet de lois. Les citoyens font ensemble des propositions qu'ils transmettent ensuite aux députés »
- « Pour développer la démocratie participative, il faut des experts qui aident les citoyens pour prendre une décision »
- « Les citoyens doivent être formés et informés ».
- « L'éducation populaire est la base de la démocratie »

Quel type de démocratie...



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

- « La démocratie participative, c'est l'intérêt général... L'usage de ce qui appartient à tous. »
- « La démocratie active permet aux citoyens de se parler, permet de mettre en place des réseaux de vigilance, de communiquer...
- Il faut tenir compte du vote blanc et avoir un certain pourcentage de voix pour être élu.

...et quel périmètre

Au niveau local

- La démocratie locale devrait être respectée : il faudrait prendre en compte les consultations des citoyens sur un projet : mise en place de réunions de quartiers, de cahiers de doléances, intégrer les futurs usagers en amont, leurs besoins notamment en ce qui concerne la mobilité.
- « Un référendum local pourrait être organisé pour les grands projets. »
- Des conseils de quartiers devraient être mis en place dans chaque quartier et qu'il y ait des appels à projets.
- Le comité de citoyens aurait à donner un avis consultatif et aurait la possibilité de mettre son veto.

Au niveau national

- « Il faut pouvoir convoquer nos députés qui doivent se présenter et parler devant les citoyens de leur circonscription. »

Mais aussi

- « Cela comprend aussi les services publics » ...
- « Il faut aussi parler de la démocratie dans le monde du travail : qu'il y ait des coopératives, des salariés actionnaires, il faut plus de salariés dans les conseils d'administration.

Autres propositions :

- Remplacer le CSE (Conseil Économique et Social) par un comité populaire de citoyens tirés au sort pour une période donnée, représentant les différentes provinces. Le Comité pourrait s'appuyer sur des experts indépendants pour se former.
- Les citoyens tirés au sort seraient détachés de leur activité professionnelle pour pouvoir se former pendant un temps X.
- Il faut tenir compte du vote blanc et avoir un certain pourcentage de voix pour être élu.
- Il faut évaluer les résultats des actions.
- Il faut que la démocratie vienne du peuple car ça concerne tout le monde. Il faut partir de cas très concrets. Pouvoir faire remonter les idées



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

Conclusion :

À la question « Dites ce qui vous a le plus marqué dans ce débat ? », réponses des participant au débat sur la démocratie :

- « Ce qui est revenu le plus souvent, c'est la question de l'expertise et de la démocratie. Pour moi, dans ce groupe il y a des gens plus experts que d'autres. Les gens qui ne sont pas experts en discutant deviennent un peu plus experts et influencent les experts. Le travail de réflexion doit être à la base, c'est un travail de militant. »
- « Le grand débat national permet la richesse des échanges, l'intérêt que chacun puisse s'exprimer. Reste la difficulté de valider la bonne application de ce qui a été dit. »
- « Je n'ai pas tout compris de ce qui a été dit, mais la connaissance vient de l'échange. »
- « Le principal, c'est de redéfinir la démocratie ; on a du bon sens. Ce serait bien un tirage au sort pour une période donnée pour prendre une décision. Il faut, comme pour les jurés en Cour d'assises, un tirage au sort »
- « On essaie de redéfinir et mettre en place la démocratie représentative et participative sans le pouvoir des lobbies et des banques. Il faut faire une commission avec des citoyens formés et informés pour devenir experts de leurs vies. Il faut que les gens puissent se regrouper. »
- « Il faut développer et étoffer pour avoir un support »
- « Il faut faire un autre grand débat sur la démocratie pour élaborer les outils de la démocratie : démocratie participative, au niveau local, au niveau national. On souhaite pouvoir participer, être formé et informé. Pour un jury populaire, un comité de citoyens tirés au sort et formé. »
- « Aujourd'hui, il y a une absence de méthodologie, à voir dans une prochaine réunion : apprendre à travailler en groupe, créer des structures, pour faire la 6e République, avec l'aide d'experts techniques sur certains sujets, afin de remplacer le Conseil Économique et Social par un Conseil de Citoyens tirés au sort. Il faudrait des moyens financiers et humains pour qu'on puisse s'appuyer sur des experts. Ce conseil aurait le droit de veto par rapport à des lois. Je suis contre le RIC car ça risque de faire comme le Brexit. »
- « La démocratie nécessite un besoin d'éducation, de formation, d'apprentissage et d'expérimentation d'abord au niveau local avant de le faire au niveau national ... »
- « La priorité de la démocratie, c'est l'éducation et le fonctionnement au niveau local avec aussi un comité tiré au sort, du participatif et du représentatif avec l'avis des experts »
- « Ce débat c'est un bel exemple de démocratie. La démocratie c'est complexe à mettre en place. La démocratie, c'est l'écoute et la compréhension des avis différents des siens »
- « L'intérêt de ce débat national, c'est l'échange d'idées, le développement du lien social. Nous avons évoqué la démocratie avec la représentation des citoyens avec un comité tiré au sort comme ça existe avec les jurés en Cour d'assises. On a tous conscience que la démocratie ce n'est pas sans les citoyens. On a besoin de reconstruction énorme dans ce sens-là. Il ne faut pas oublier les citoyens. L'échelle locale est le terrain d'expérimentation, il faut donner les moyens au niveau local ... »



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

- « La question c'est de choisir si on améliore le système existant ou si on le rebattit pour une 6e République ... »

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE

« LA FISCALITE »

Nombre de participants : 12

1. Les impôts

L'impôt sur le revenu

Le constat :

L'écart entre les salaires les plus bas et les plus hauts est passé, en 30 ans, de 1 à 20 à maintenant de 1 à 350 et parfois plus ! C'est injustifié et inique...Cela doit être encadré.

L'impôt sur le revenu est progressif et devrait corriger ces écarts, or en 30 ans on est passé de 14 tranches d'impôt sur le revenu à 5 et le plus fort taux d'imposition a baissé de 65% à 45% ! La 1ère tranche de revenu net imposable est de 9900€ annuel au taux de 0% quand les tranches les plus élevées ont au maximum une taxation à 45% (pour la tranche au-delà de 156200€).

Dans le même temps, le taux de la CSG n'a cessé d'augmenter (ex : + 25% pour les retraités, gagnant en couple un revenu fiscal de référence de +de 34636 €) : danger de voir disparaître la progressivité de l'impôt sur le revenu pour un taux unique tout à fait injuste.

Cas des français à l'étranger :

Actuellement, dès lors qu'ils ont passé 6 mois dans le pays choisi, nombreux sont ceux qui ne payent plus d'impôts en France (sauf pour les fonctionnaires qui doivent payer l'impôt sur le revenu en France).

Les propositions

- Augmenter le nombre de tranches afin de créer plus de progressivité et augmenter le taux de la dernière tranche. Certains proposent un impôt symbolique pour les tranches de revenus les plus faibles (ce dernier point ne faisant pas l'unanimité car il peut avoir des conséquences préjudiciables sur les impôts locaux et autres prestations sociales pour un gain sans intérêt hormis celui de la participation à l'effort collectif).



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

- Légiférer pour que les français vivant à l'étranger payent l'impôt dans le pays d'accueil et le différentiel en France.

La TVA

Supprimer la TVA sur les produits de 1ere nécessité.

Cette réforme est demandée par les Gilets Jaunes et un grand nombre de citoyens.

Les impôts fonciers et taxe d'habitation

Ils sont considérés comme injustes de par leur disparité, liée à l'endroit où l'on vit et basés sur des critères non actualisés datant de 1970.

Proposition :

Réfléchir et légiférer sur une autre fiscalité locale.

La fiscalité des entreprises

Le constat :

Les entreprises peuvent faire migrer leurs pertes dans un pays à fort taux et ses bénéfices dans un pays à faible imposition (ex. Google Amazon etc.).

La modification de la fiscalité des entreprises suppose une harmonisation européenne, car la fiscalité est du ressort de chaque nation.

2. Le rôle de l'État

La lutte contre la fraude fiscale

Elle représente 100 milliards et les moyens de contrôle sont dérisoires, car on a supprimé ou délocalisé les postes des agents qui étaient chargés de la débusquer et qui avaient aussi en charge d'autres tâches leur permettant une connaissance du tissu fiscal local.

Il est nécessaire de rétablir des postes et un fonctionnement efficace.

Revoir la question des niches fiscales (sauf si elles ont un caractère social) qui profitent en grande partie à ceux qui ont l'argent.

La justification de l'utilisation de l'argent public



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

L'exemple du CICE est cité (cette année 20 milliards d'€ x 2) : quel est le nombre de création d'emplois lié au CICE ? Pourquoi l'État, qui ne veut plus payer des fonctionnaires dans les services publics, devrait-il financer ainsi les emplois dans le privé ?

Le terme CICE sera supprimé l'an prochain et remplacé par des exonérations qui coûtent très cher à la collectivité, sans contrepartie. Il faudrait pour le moins vérifier les règles d'attribution de ces "aides".

Autres propositions

- Établir l'impôt sur les flux financiers
- Changer la règle de l'unanimité au sein de l'Union Européenne



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE

« SERVICES PUBLICS - ORGANISATION TERRITORIALE »

Nombre de participants : 11

1. Trois points importants

Maintenir et développer les services publics

C'est un gage de cohésion sociale, cela permet de respecter l'intérêt général, ils sont l'expression de la solidarité nationale, ils permettent le maillage territorial.

Comment y parvenir ? Voici quelques pistes :

- Financer les investissements publics à taux zéro (ex : les hôpitaux) ;
- Avoir du personnel (fonctionnaires) en plus grand nombre et en proximité (présence physique) des usagers ;
- Faciliter l'accès à Internet et faire attention au « tout numérique » ;
- Associer les personnels aux prises de décision car c'est eux qui sont au plus près des besoins des usagers des services ;
- Renationaliser les services publics (ex : SNCF, La poste)

Mieux redistribuer les richesses

Ceci par l'impôt (impôt sur les grandes fortunes ; réforme de la fiscalité ...), par la révision de certains avantages aux élus sur le plan national (Président de la République, ministres, sénateurs et députés).

Repenser l'organisation territoriale

C'est le point qui a été le moins développé tant le thème des services publics a suscité des échanges variés et du débat. Il en ressort finalement que la problématique de l'organisation territoriale est proche de celle des services publics : c'est celle de



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

l'éloignement et de la concentration des pouvoirs que ce soit au niveau politique ou au niveau administratif. La proximité entre les habitants/citoyens et les élus/les institutions se distend et le maillage territorial s'agrandit.

Des questions en suspens :

Au regard du temps imparti, la discussion sur le statut des élus (cf. « Mieux redistribuer les richesses ») et l'organisation territoriale (versus rôle des communes, des agglos, des départements et des régions ainsi que leur articulation) n'a pas pu aboutir et mériterait d'être poursuivie.



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE
« EMPLOI »

Nombre de participants : 8

Introduction initiale

Ce thème a été proposé parce qu'il a été fait mention du scandaleux décret du 30 décembre 2018 qui charge la condition des "privés d'emploi" de tant de malveillance et que n'apparaît que bien peu la question du chômage dans les débats autour du mouvement de Gilets Jaunes, voire dans les revendications, alors qu'il ne peut pas être mis de côté en raison des chiffres du chômage, du nombre de chômeurs de longue durée, des dégâts que cause le chômage, mais aussi des rappels des notions de droit à l'emploi, porté dans le préambule de la constitution de 46, et inscrit dans la déclaration des droits de l'homme de 1948, et ratifiée par la France .

1. Différents aspects autour de la question de l'emploi

- L'emploi n'est pas la préoccupation majeure chez des plus jeunes.
- L'emploi peut devenir rare dans certaines spécialités qui évoluent.
- Les surdiplômés ne sont pas garantis d'un emploi, a fortiori avec la situation de handicap.
- Des défauts de pertinence des formations sans suite sur le marché de l'emploi
- Souffrance au travail, burnout et solitude
- Souffrance sans travail, avec ou sans handicap, solitude
- Le travail source d'équilibre ??
- L'importance sociale d'un emploi
- Les risques de prioriser le travail à la vie sociale
- Le chômage de longue durée : une impasse ...

2. Des pistes proposées par rapport à ces discussions

- **Le partage du travail**, l'inverse de la concentration avec la pratique des heures supplémentaires. Revoir les conventions collectives et passer des semaines de 39 ou 35 heures à 28, payées 39 ou 35 !
- **L'absolue nécessité d'une indemnité forfaitaire de solidarité**, parfois appelée revenu universel, de base, pour tous, évaluée par rapport au revenu minimum de pauvreté (60% du revenu médian), autrefois de 850€, à recalculer
- **L'horizon " TERRITOIRE ZERO CHOMAGE DE LONGUE DUREE " (TZCLD)** et la relative généralisation potentielle de l'expérimentation en cours puisque inscrit au plan



GRAND DÉBAT NATIONAL
Comptes rendus des six tables rondes
1^{er} février 2019 – 35400 SAINT-MALO

pauvreté du gouvernement Macron. Nous attendons plus ! L'installation d'un TZCLD par intercommunalité dans toute la France !

DONC, on est d'accord pour continuer le combat pacifique !

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE
« MOUVEMENT SOCIAL »

Nombre de participants : 8

1. Le mouvement social

Depuis le 17 novembre, l'irruption du mouvement des Gilets Jaunes dans le paysage social et politique et la manière dont il s'est emparé des questions qui agitent la société, témoigne d'un « *réveil démocratique* » de la population. Celui-ci est d'ailleurs attesté par le nombre de personnes présentes ce soir et la qualité des débats.

La journée de grève et de manifestations, du 5 février prochain, peut constituer un tournant dans la situation, au sens où la colère exprimée par le mouvement des gilets jaunes peut se coaguler avec celles de salarié-e-s d'entreprises répondant à l'appel de leurs syndicats. Localement, cette jonction a eu un début de concrétisation lors de la manifestation des retraité-e-s du 31 janvier.

Le groupe propose, à l'assemblée, de participer avec enthousiasme à la manifestation de Saint-Malo, le 5 janvier, et demande aux participants d'en faire la promotion autour d'eux.

2. Les violences policières

Le groupe a débattu des violences qui émaillent les initiatives du mouvement des gilets jaunes depuis le début décembre, y compris à Saint-Malo. Il considère que les forces de police sont très souvent ont été à l'origine des violences. À ce titre, il demande un changement de doctrine du maintien de l'ordre dans le sens d'une désescalade de l'usage de la force. De son côté, le mouvement privilégie une massification de ses actions.

Enfin, le groupe se prononce pour :

- L'interdiction des lanceurs de balles de défense,
- Le retrait du projet de la loi dite « anticasseurs », actuellement en débat au parlement.